



Trophée
handicap MNH :
mobiliser et agir



LES PROFESSIONNELS FACE À L'ANNONCE DU HANDICAP

Ouvert aux établissements sanitaires et sociaux des secteurs public et privé
du 15 septembre 2016 au 31 janvier 2017

Doté de 10 000 € de prix répartis entre les établissements primés



Retrouvez la page Trophée Handicap MNH sur Facebook  Plus d'infos sur www.mnh-hop.fr et www.mnh.fr/tih



Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.

LES PROFESSIONNELS FACE À L'ANNONCE DU HANDICAP

Parrainé par



Nadège RENAUX

Chargée de mission Handicap au sein de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

« Le thème de l'annonce du handicap est un thème délicat qui interpelle tous les professionnels de santé. Chaque annonce constitue un cas particulier qu'il convient de préparer et d'accompagner. Toutes sont complexes et douloureuses pour la personne qui la reçoit et pour le professionnel qui la fait. »



Stéphane MICHAUD

Président de l'AFDS (Association Française des Directeurs des Soins)

« ... Il est difficile de dire qu'un soignant vit bien ou mal une situation d'annonce du handicap. Toutefois, il est évidemment certain que ce sont toujours des situations difficiles pour les uns et les autres. Écoute, respect, accompagnement doivent être de rigueur ! Afin d'aider les équipes, il est important de mettre en place des accompagnements individuels et collectifs des personnels médicaux, paramédicaux et sociaux. »

Le thème

Les professionnels face à l'annonce du handicap :

Il n'y a pas une annonce de handicap mais une succession d'annonces faites tout au long de l'accompagnement au quotidien pour tenir compte de l'évolution du handicap.

Au-delà de celle souvent faite à l'hôpital, la prise en charge est ensuite assurée par les professionnels au sein des établissements médico-sociaux.

Comment être à l'écoute d'une personne dont le projet de vie est remis en cause ? Comment réussir à conserver la juste distance dans la relation soignant/soigné ? Comment traverser cette épreuve sans retentissement majeur sur les relations professionnelles, la vie personnelle ?

Si une action a été mise en place au sein de votre établissement pour accompagner les professionnels dans cette phase d'annonce du handicap, venez en témoigner en participant au 20ème Trophée handicap MNH : mobiliser et agir.

Obtenir un dossier :

www.mnh.fr/tih

Obtenir des renseignements

 02 38 90 72 47

 trophee-handicap@mnh.fr

 **Trophée
handicap MNH :
mobiliser et agir**